

LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES DE L'OPÉRA

L'Opéra, inauguré le 5 janvier 1875, doit son origine à l'attentat d'Orsini qui avait failli, dix-sept ans plus tôt (le 14 janvier 1858), coûter la vie à Napoléon III, le soir de la représentation au bénéfice du chanteur Massol, à l'Opéra de la rue Le Peletier, représentation à laquelle le couple impérial avait voulu se rendre. Déclarée d'utilité publique le 29 septembre 1860, la construction de la salle nouvelle, — au centre d'immenses espaces rendus libérés, entre le boulevard des Capucines et la rue des Mathurins, — fut confiée, après plusieurs concours, à Charles Garnier, Parisien.

Les travaux, commencés immédiatement (août 1861) étaient assez avancés lorsque éclata la guerre de 1870, qui les fit ajourner *sine die*. L'incendie de la salle Le Peletier (28 octobre 1873) décida le Gouvernement et le Parlement à les faire reprendre et, tant bien que mal, on put inaugurer solennellement, quatorze mois plus tard. Certaines parties restaient inachevées, telles ce « pavillon de l'empereur » qui, avec sa double rampe carrossable, ses aigles, ses colonnes rostrales, longe l'ex-rue de Rouen, devenue rue Auber. Ainsi que le rappelait le journal *le Temps*, en 1877, ce pavillon n'avait reçu encore à cette époque aucune destination.

Il est possible, ajoutait-il, en raison même des dispositions particulières que nous venons de rappeler, de faire profiter des dépenses faites le public studieux, en installant dans ce pavillon indépendant la riche bibliothèque musicale et dramatique, les précieuses collections d'estampes et de costumes

que possède l'Opéra et dont la garde est confiée à un archiviste et à un bibliothécaire nommés par le ministre des beaux-arts.

La commission du budget recommande donc au gouvernement l'étude de ces dispositions, qui permettront d'enrichir Paris, peu à peu et sans grandes dépenses, d'une nouvelle bibliothèque publique consacrée à l'histoire du théâtre et de la musique (1).

L'Exposition universelle de 1878 favorisa la réalisation de cette idée, en permettant tout d'abord au grand public de faire connaissance, au Champ-de-Mars, dont l'exposition théâtrale fut très remarquée, avec une partie des objets qui formèrent le premier fonds du Musée : maquettes du théâtre antique d'Orange et du *Mystère de Valenciennes*, représenté en 1547; de l'ancien Hôtel de Bourgogne, des anciennes salles de l'Opéra (au Palais-Royal et aux Tuileries), de l'Opéra-Comique (rue Mauconseil), de la Comédie-Française, rue de l'Ancienne-Comédie; décors du temps de Lully et de la période moderne, depuis *Robert-le-Diable* (1831) jusqu'à *Sylvia* (1876); costumes depuis Bérain jusqu'à Lacoste, pour le même ballet de *Sylvia*; manuscrits autographes, affiches, portraits, souvenirs, etc., etc.

Ces documents avaient été exposés auparavant dans la galerie de la rue Auber qui allait devenir le Musée de l'Opéra, inauguré le 18 octobre 1881. Le même soir, fait notable dans les annales des théâtres parisiens, l'éclairage électrique faisait son apparition dans la loggia, l'escalier, le grand foyer, les couloirs et la salle de l'Opéra, entre le premier et le second acte du *Tribut de Zamora*. Mais ce n'est que plus tard que le gaz fut évincé de la rampe et de la scène.

Un peu après le Musée, la nouvelle Bibliothèque fut ouverte au public, remplaçant, dans la rotonde de la rue

(1) Article cité dans la *Revue et Gazette musicale*, 3 juin 1877, p. 173.

Auber, la salle qui subsiste dans la coupole de l'autre rotonde (rue Gluck), depuis lors affectée, avec la galerie et les locaux contigus, aux dépôts de musique et du matériel musical et à la conservation des archives musicales et administratives.

§

Nul théâtre lyrique au monde n'a peut-être d'aussi vénérables et aussi riches archives, représentant une tradition musicale ininterrompue, et un matériel aussi volumineux. Tour à tour royale, impériale ou nationale, l'Académie de musique n'a presque jamais cessé, quel que fût le régime, d'être accessible au public. Révolutions, guerres, incendies, calamités publiques comme le choléra (en 1831-32), n'ont pour ainsi dire jamais entravé son fonctionnement. Et comme le hasard a voulu que, depuis deux siècles et demi, son « matériel » musical et ses papiers administratifs, sortis indemnes de ses deux incendies, au Palais-Royal (1763 et 1781), fussent préservés presque entièrement dans celui de 1873, il se fait que le « Nouvel Opéra » a conservé toutes les partitions représentées depuis deux siècles et demi sur les treize scènes qu'il a occupées, et la plus grande partie de son matériel d'orchestre, de chant et de chœurs.

La « mise » d'un opéra, comme on disait jadis, exige un matériel incomparablement plus encombrant que celle d'un drame ou d'une comédie. Chaque ouvrage est constitué d'abord par la partition, autographe ou copiée, dont l'ensemble peut former, selon son importance, cinq ou six volumes in-folio assez forts; par les partitions pour piano et chant nécessaires aux répétitions, les parties de chœurs, les répétiteurs de ballets (jusqu'en 1871, les répétitions de danse se faisaient aux sons de deux violons, remplacés depuis par un piano; et l'on a encore, de 1860-1861, la réduction faite par Wagner, pour deux violons, de la Bacchanale de son *Tanhæuser!*); enfin, les parties

placées sur les pupitres des musiciens, qui représentent plusieurs volumineux paquets et, sur les rayons du dépôt, occupent d'un mètre à un mètre cinquante en moyenne, pour une œuvre moderne.

Théodore de Lajarte qui, de 1873 à 1876, classa et catalogua tout l'ancien matériel d'environ 600 ouvrages, comptait plus de 31.000 volumes, partitions, parties d'orchestre et de chœurs, rôles mis en ordre par lui, et plus de 30.000 ouvrages ou morceaux hors du répertoire!

Les Archives ou papiers administratifs, malgré les destructions opérées au cours des temps, remontent au début du XVIII^e siècle et sont intéressantes non seulement pour l'histoire du théâtre même, mais encore pour celle de la vie et de la société durant le dernier siècle de l'ancien régime.

Nommé archiviste par l'arrêté ministériel du 16 mai 1865, qui organisait la Bibliothèque et les Archives de l'Opéra, Charles Nutter (de son vrai nom Truinet), — Parisien de Paris, auteur, en collaboration, de quelque trois cents comédies, livrets d'opéras, d'opéras-comiques, d'opérettes, etc., ce qui ne l'empêcha pas d'être un archiviste exemplaire, — procéda à la mise en ordre de ces papiers plus ou moins bien conservés, et les compléta par des copies nombreuses faites aux Archives nationales, à celles du département de la Seine et de la Préfecture de police, — ces deux dernières incendiées en mai 1871: de sorte que les copies faites par Nutter, et aussi par l'érudit Thoinan, dans ces divers dépôts, contiennent quelques pièces uniques. Plusieurs volumes manuscrits de l'érudit Belfara, prêtés vraisemblablement à Nutter ont, grâce à ce fait, échappé aux flammes; ils concernent notamment Molière, sur qui ce commissaire de police historiographe du théâtre avait recueilli, comme sur tant d'autres, une infinité de renseignements et documents, groupés en une cinquantaine de volumes. En outre, Nutter acquit, à la suppression du Théâtre-Italien,

salle Ventadour, les archives de l'Opéra-Comique, depuis le début du XVIII^e siècle.

Les anciennes archives de l'Opéra comprennent environ quatre cents cartons, dont l'inventaire sommaire mais complet sera terminé prochainement. Quelque huit cents cartons leur font suite jusqu'à nos jours, dont l'intérêt malheureusement n'est plus le même; car, à l'époque moderne, on n'a pas tenu la main au versement, obligatoire cependant pour les directeurs de l'Opéra, de tous les pièces et documents relatifs à leur administration; de sorte qu'il est plus facile de faire l'historique d'un opéra de Rameau ou de Meyerbeer, que d'un drame lyrique ou d'un ballet contemporain.

A ces papiers qui racontent l'histoire des œuvres et de leurs interprètes, s'ajoute un millier de registres de comptabilité, qui en donnent les résultats journaliers matériels, palpables; et, collection non moins curieuse, les registres contenant les noms de tous les abonnés depuis plus d'un siècle, l'indication de la place occupée par eux, leur adresse, etc. Pour le XVIII^e siècle, de 1728 à 1789, les renseignements de cette nature sont bien plus complets encore : les contrats de location de loges étant passés par devant notaire, ils offrent mille petits renseignements biographiques, généalogiques, dont l'intérêt et l'utilité dépassent l'horizon théâtral proprement dit.

A ces documents, à ce matériel musical, qui ne permettent que de faire l'histoire morte des œuvres, une collection unique, allant de Bérain à nos jours, — avec de regrettables lacunes pour l'époque contemporaine, — permet de reconstituer les costumes presque sans solution de continuité, au moyen des dessins de Boucher, de Boquet, de Barthélemy de Ménégeot, Dethomas, Garnerey, Louis-Evariste Fragonard, Hippolyte Lecomte, Louis Boulanger, Lepaulle, Eugène Lami, P. Lormier, Albert Frémiet, Eugène Lacoste, etc.

Les maquettes des décors de tous les ouvrages repré-

sentés au Nouvel Opéra doivent être conservés, et cette clause du cahier des charges qui lie les directeurs à l'Etat ayant été généralement observée, les Archives, depuis 1875, conservent la collection à peu près complète des décors, qui permet éventuellement de remettre en scène, soit à l'Opéra même, soit sur d'autres scènes, tel ou tel ouvrage du répertoire.

Une collection d'estampes, de portraits, de dessins originaux de décorateurs, italiens notamment, des xvii^e et xviii^e siècles, qui comprenait déjà 60.000 pièces en 1880, et doit s'élever aujourd'hui à cent mille numéros, est renfermée en quatre à cinq cents portefeuilles ou tiroirs. Elle comprend des richesses inestimables, dont il serait nécessaire, voire urgent, de dresser un inventaire digne d'elles.

§

Cette collection iconographique, répartie entre les Archives et la Bibliothèque, nous conduit à parler enfin de celle-ci. Installée dans ce « pavillon de l'empereur », qui ne servit que deux fois, pour le tzar et pour le roi d'Angleterre, elle renferme la bibliothèque musicale proprement dite, qui se divise en deux sections: le répertoire du théâtre, comprenant environ 750 ouvrages en partition, réduction de piano et chant; et trois mille partitions d'ouvrages dramatiques joués sur d'autres scènes, méthodes, ouvrages théoriques, musique de chambre, symphonique, etc. La bibliothèque musicologique et littéraire, qui réunit environ 30.000 volumes ou brochures, peut être à la fois considérée comme une bibliothèque générale et comme une bibliothèque spéciale. Prévue à l'origine pour être une bibliothèque théâtrale englobant tous les genres, elle possède tous les ouvrages, — trop anciens malheureusement, pour la plupart, — qui peuvent être nécessaires au musicien, au musicographe, au metteur en scène, au décorateur, au dessinateur de costumes, etc. Aussi y

trouve-t-on des relations illustrées de voyages du début du XIX^e siècle, des publications archéologiques, historiques, etc.

Les manuscrits musicaux autographes sont particulièrement nombreux. Tous les grands noms de l'Ecole française y figurent depuis le XVIII^e siècle. Cette collection renferme, entre autres, l'œuvre complet de F. Halévy et de Massenet.

A côté des collections de livrets d'opéras depuis Lully et des ballets du roi, quelque vingt-cinq mille pièces de théâtre (peut-être plus?), tragiques, comiques ou lyriques, jouées sur tous les théâtres de Paris et de province, du XVII^e au milieu du XIX^e siècle environ, ou restées manuscrites et non représentées, proviennent de la collection Taylor. Avec la collection Silvestri, acquise en 1882, qui comprend plusieurs milliers de livrets italiens joués sur tous les théâtres de la Péninsule, elles occupent une partie de l'ancienne rotonde. La Bibliothèque de l'Opéra possède là un ensemble peu connu, et par conséquent quasi inexploré par les spécialistes.

En outre, une hémérothèque considérable renferme les principaux périodiques français du XVIII^e, voire du XVII^e siècle, et un grand nombre de quotidiens du XIX^e (*Mercur de France* presque complet; depuis l'origine; *Année littéraire de Fréron*, *Correspondance secrète de Métra*, dans l'état original, *Journal de Paris* depuis 1777, *Journal des Débats* depuis 1789 jusqu'en 1850; *Gazette des Tribunaux*, *le Drapeau blanc*; les petits journaux de la Restauration, tels que l'ancien *Figaro*; une collection complète du *Corsaire*, etc., etc.); des collections complètes de *l'Illustration* et d'autres illustrés, français ou étrangers : allemands, anglais, etc. et, bien entendu, les plus anciens périodiques musicaux, français, allemands, anglais, italiens. La période moderne est, depuis une trentaine d'années, moins bien représentée.

Les journaux de modes les plus rares, depuis les *Cos-*

tumes et Annales des grands théâtres de Levacher de Charnois et le recueil de La Mésangère, jusqu'à l'époque moderne, offrent au costumier la documentation la plus riche qu'il puisse désirer.

Un dernier département de la Bibliothèque est celui de la Chanson populaire (profane ou sacrée), formé par la collection unique qu'avait réunie J.-B. Weckerlin, dont les travaux en ce domaine restent encore fort appréciés. Il y a là, en deux cabinets contigus au Salon dit de la Lune, plusieurs milliers d'ouvrages, manuscrits ou imprimés, de toutes les époques, de tous les pays, qui représentent, en leur genre, une source de documentation unique et souvent utilisée.

Lorsque ces différents fonds, diversement inaccessibles, jusqu'à ce jour, par suite du manque de catalogues ou d'inventaires régulièrement dressés, seront mis en valeur, comme ils sont dignes de l'être, et, modernisés par des acquisitions d'ouvrages récents, d'ouvrages étrangers notamment, mis en liaison avec les bibliothèques spéciales telles que l' Arsenal (collection Rondel), la Bibliothèque d'art et d'archéologie (Doucet), celles de l'École des Beaux-Arts et de l'Union centrale des Arts décoratifs, elle pourra devenir, ou plutôt redevenir la « bibliothèque publique consacrée à l'histoire du théâtre et de la musique », dont, avec son fondateur et bienfaiteur Charles Nutter, le rapporteur du budget de 1877 souhaitait d'enrichir Paris.

A cette époque, le Parlement vota par deux fois un crédit de 100.000 francs pour l'installer en faveur de cet établissement, soit quelque deux millions de nos jours. On souhaiterait qu'aujourd'hui il lui attribuât seulement la même somme en francs-papier, pour lui permettre de se moderniser et de rendre les services multiples que l'on en peut attendre.

J.-G. PROD'HOMME

Bibliothécaire-archiviste de l'Opéra.